ARMES BLANCHES DÉFENSIVES

CUIRASSE DU MODÈLE DE 1804

troupe & officiers

Quand débute la Révolution de 1789, un seul corps de cavalerie porte encore une cuirasse, c'est le régiment des «Cuirassiers du Roi» qui deviendra d'abord 8º de cavalerie, puis 8º cuirassiers sous le Consulat.

En dépit des ordonnances nombreuses prescrivant à toute la cavalerie le port de l'armure, ou tout au moins du plastron ou demi-armure, il faut constater que la répugnance éprouvée à cet armement rend inefficace la volonté royale. Depuis la guerre de Sept Ans, personne ne les porte plus en dehors des officiers de la Gendarmerie de France et du régiment des Cuirassiers du Roi, pour lesquels c'est une distinction.

Peut-être sous l'influence de Lessac (1783), le Premier Consul désire un corps de cavalerie de rupture, efficacement protégé. Aussi, dès le 23 décembre 1802, les 5º, 6º et 7º régiments de cavalerie seront-ils cuirassés comme l'est traditionnellement le 8º.

Cette transformation reste théorique au début car il faudra attendre près de deux ans le complet des dotations. Cela n'empêche pas que dans l'arrêté consulaire du 24 Septembre 1803, il est prévu que les douze premiers régiments de cavalerie seront cuirassés. Quatre le sont déjà, plus ou moins complètement. Ils prennent le nom de «Régiments de Cuirassiers» et seront affectés d'un numéro d'ordre. Tous les autres corps non compris dans cette transformation passent à l'arme des Dragons.

Cette première cuirasse, dite du modèle de 1804, fait l'objet de la présente planche. Le métal employé est la tôle laminée de fer corroyé, d'environ 15 points (m/m 2,8) d'épaisseur, tant pour le plastron que pour la dossière. Cela n'assure qu'une protection médiocre contre la balle de fusil tirée à moins de quarante mètres; inefficace aux distances réglementaires de feu qui sont de vingt à vingt-cinq mètres. Cette protection n'est réelle que contre la baïonnette et le sabre.

Les armures se font en deux tailles, pour tenir compte des statures diverses des cavaliers. Dans la plus grande largeur elles font de 14 à 14 1/2 pouces (cm 37,9 à 39,3) et leur hauteur, de la pointe du busc à l'arrondi du col, est de 15 pouces 4 lignes (cm 41,5) à 15 pouces 8 lignes (cm 42,4). Le poids de la cuirasse finie, y compris la garniture, est de 14 à 15 livres (kg 6,8 à 7,3).

Comme les cuirasses de l'Ancien Régime dont elles suivent la tradition, celles de 1804 se caractérisent par une arête médiane saillante et un busc prononcé; en outre, le plastron est découpé en pointe sur le ventre. Les deux parties sont bordées d'un bourrelet de protection mais il n'existe encore aucune gouttière, pas plus au col qu'aux emmanchures. Elles sont en outre, chacune, bordées de 32 rivets en laiton à tête bombée en dehors des quatre (deux de chaque côté du col du plastron) qui sont recouverts par les épaulières; pour cette raison leur tête est plate.

Les rivets symétriques placés sur la dossière sont à tête bombée comme tous les autres mais ont en fait pour fonction de fixer les épaulières. Celles-ci sont en buffle épais et recouvertes d'écailles en laiton cousues sur les bretelles avec un fil du même métal.

Dans le modèle de 1804 comme dans tous ceux de l'Empire, il n'existe aucune articulation permettant de les mouvoir; on compte sur la souplesse toute relative de l'épaulière pour permettre de les détacher du plastron. Les rivets prennent sur la première écaille de laiton.

A l'autre extrémité des épaulières, sont fixées également par des rivets bombés en laiton, les agrafes, aussi en laiton et percées de deux ouvertures superposées en forme d'entrée de serrure; ces ouvertures s'ajustent sur les tenons de plastron dont la tête, débordant le pied, a une vague forme de champignon. Dans ce modèle, ces pitons sont de même hauteur. Ils sont du même métal que le corps de cuirasse. Enfin, deux languettes de cuir de Hongrie, en forme de cœur, terminent les agrafes; elles sont assujetties par des rivets identiques à ceux qui fixent les agrafes aux épaulières. Ces languettes permettent de tenir ou manier lesdites épaulières.

Dans les armures d'officier, ce qui est en laiton est doré et le polissage de la tôle de fer est plus soigné. Un filet gravé fait, en outre, tout le tour des deux parties, définissant une sorte de plate-bande sur laquelle sont placés les rivets. Ce filet dessine une sorte d'accolade devant et derrière l'échancrure du col; à la pointe de cette accolade, le trait délimite un petit cercle dans lequel on relève parfois un matricule.

De chaque côté de la dossière et entre les deux derniers rivets au bas des flancs, sont fixées par deux rivets identiques aux précédents, les branches de la ceinture. Pour les officiers, de grosses vis à tête en goutte de suif remplacent les rivets de ceinture. Cette dernière est constituée d'une courroie en buffle pour la troupe, en cuir de Hongrie pour les officiers. La branche de gauche, plus courte, porte le boucleteau de cuivre. L'autre branche, plus longue, percée pour le passage de l'ardillon, est en principe terminée par un cœur en laiton. Cet usage ayant disparu ultérieurement, ce dernier manque le plus souvent.

La cuirasse est doublée d'une matelassure rembourrée de crins; elle est faite d'une grossière toile de chanvre. Elle est cousue sur un fil torsadé en fer qui est fixé par le pied des rivets bordant la cuirasse. La matelassure de plastron comporte une pochette destinée à contenir les pièces matricules du cavalier.

Enfin chacune des deux parties de la cuirasse est bordée d'une fraise constituée d'une bande de drap écarlate, elle-même bordée d'un galon de fil blanc posé à cheval sur la fraise; celle-ci se coud sur le même fil de fer qui sert à la matelassure.

Dans l'exemple de cuirasse reproduit sur la présente planche, la ceinture a été remplacée. Outre que la branche de boucleteau est trop longue, ce boucleteau devant se placer avant le busc, la ceinture ne comporte pas de filet de bordure. Les épaulières aussi ont été, ou déplacées ou changées car on remarque les trous indiquant la place ancienne de fixation. Cette cuirasse, bien que le modèle ait été modifié en 1808, était encore portée à Wagram, car les épaves du champ de bataille sont presque toutes du modèle de 1804.

Christian Ariès

TABLE
Fig. 1 - Cuirasse d'officier. Collection Dr Georges.
" 2 - " de troupe. Musée de l'armée.
Coll. R & J Brunon.

Echelle
1/2 - fig. 1e
1/4 - " 1a à d - 2a à d.

4° fascicule
1969

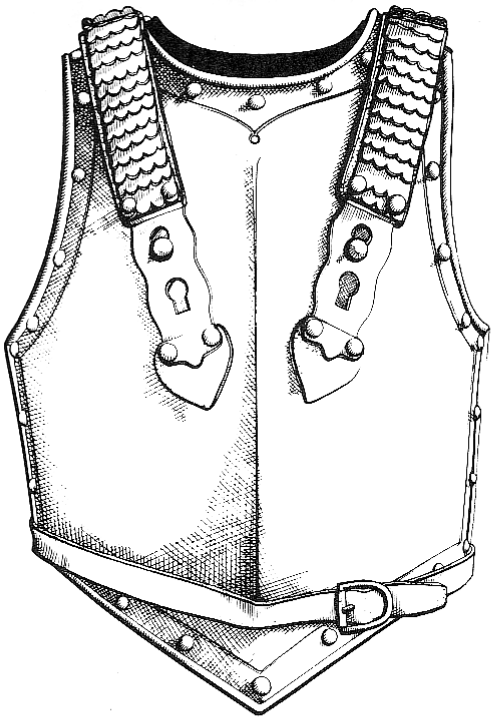

fig. 1a

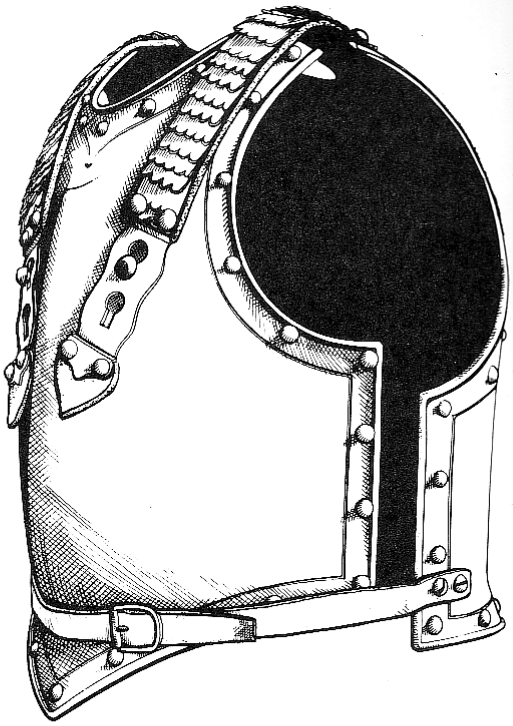

fig. 1b

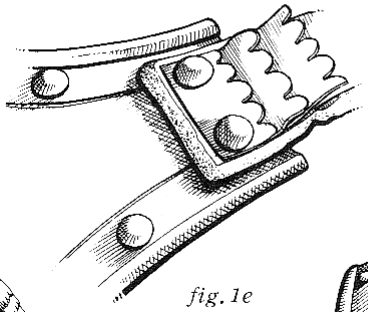

fig. 1e

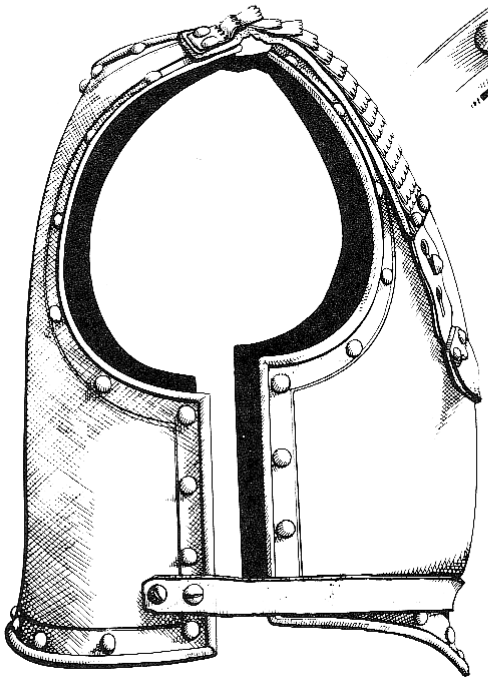

fig. 1c

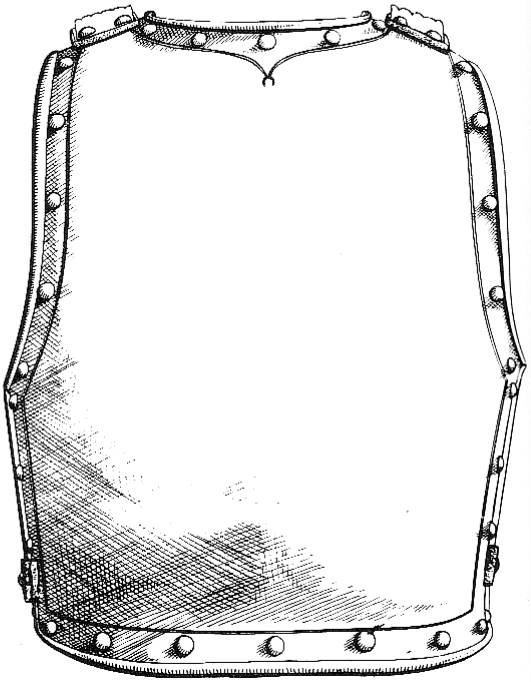

fig. 1d

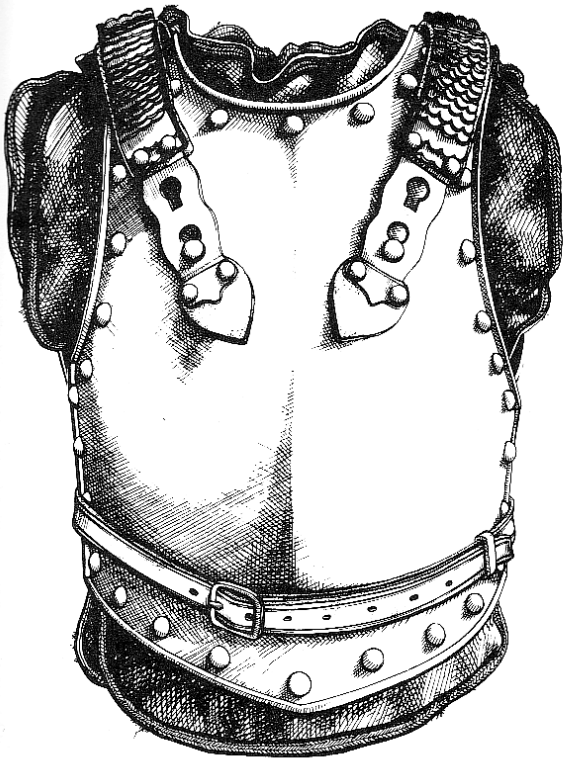

fig. 2a

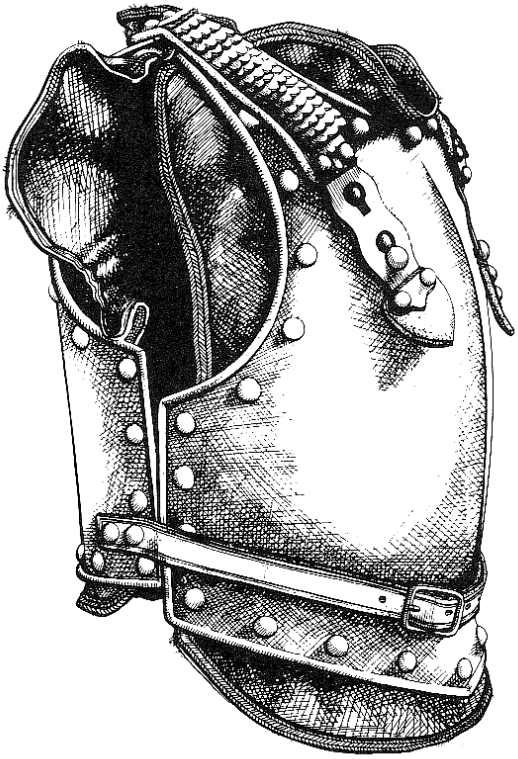

fig. 2b

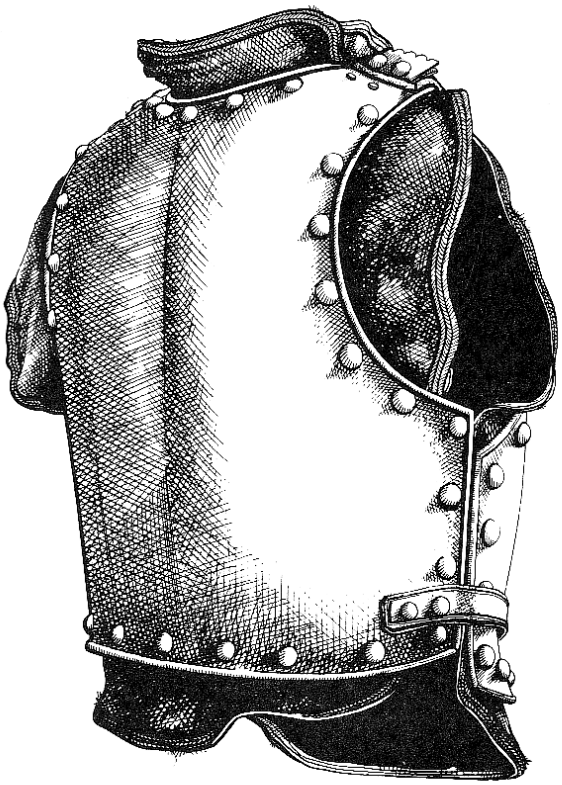

fig. 2c

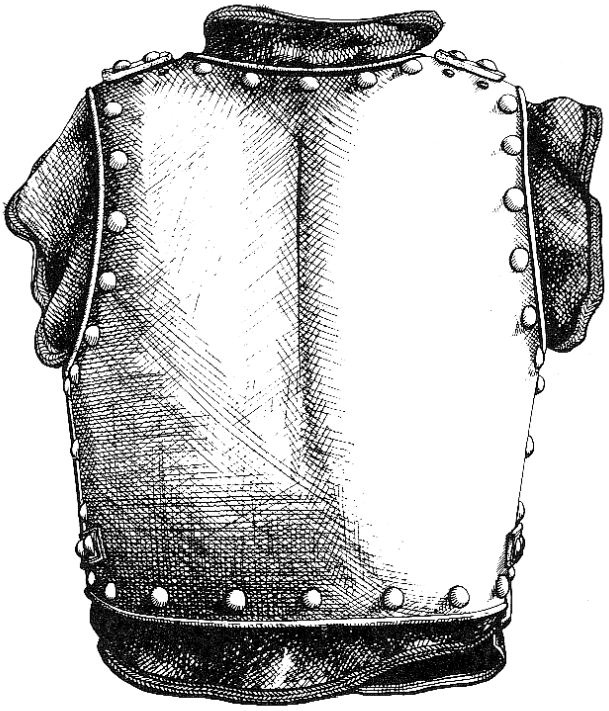

fig. 2d